

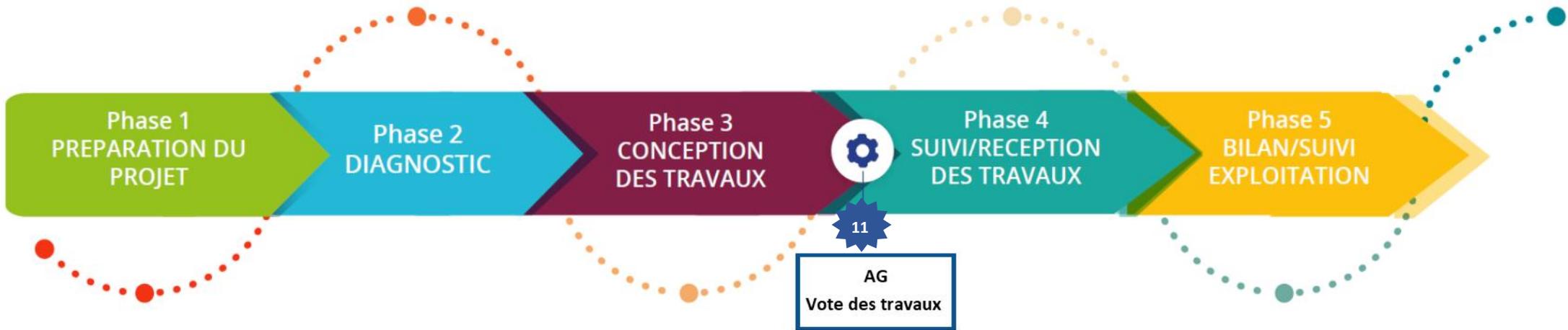
Copropriétés

Parcours de rénovation énergétique

Dans le cadre d'une rénovation énergétique globale, la mission Copropriétés de l'Alec recommande le parcours présenté à la page suivante.

Il convient de noter qu'il s'agit d'un parcours « *théorique* », ponctué de plusieurs Assemblées Générales (AG).

Le déroulé de l'ensemble des phases est variable selon les copropriétés (ampleur et maturité du projet de rénovation envisagé, taille de la copropriété...).



Vote mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

- 1 Inscription sur **CoachCopro®**
- 2 Etat des lieux de la copropriété
- 3 Consultation de prestataires pour réalisation d'un diagnostic
- 4 Analyse des offres
- 5 **AG— vote réalisation du diagnostic**
- 6 **AG—présentation des principaux résultats du diagnostic et réflexion autour des scénarios de travaux à étudier**
- 7 Consultation prestataires pour mission de Maîtrise d'Œuvre (MOE)
- 8 Analyse des offres
- 9 **AG — vote mission de MOE**
- 10 Consultation des entreprises travaux
- 11 **AG Vote des travaux**
- 12 **Réception des travaux**
- 13 Bilan des consommations post-travaux et exploitation des nouveaux équipements

Comme précisé, la copropriété peut recourir à une **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** pour l'accompagner au cours du parcours de rénovation. Cette dernière peut être engagée dès le début du parcours ou plus tardivement lors de la phase de conception. Bordeaux Métropole, avec l'appui de l'Alec métropole bordelaise et Gironde, a rédigé et publié un guide intitulé « *L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour les projets de rénovation énergétique en copropriété* ». Le contenu décrit les articulations principales de l'AMO, en souligne l'importance durant le parcours de rénovation et expose le contexte de réalisation de sa mission ainsi que les conditions d'éligibilité à une aide financière pouvant être octroyée par Bordeaux Métropole dans le cadre de son programme *Ma Rérov.* Le guide est à disposition sur la plateforme du CoachCopro® depuis l'onglet Ressources → Conception et réalisation des travaux.

Afin de vous informer tout au long du parcours de rénovation, l'Alec, parmi ses missions, anime régulièrement auprès des membres du conseil syndical des **ateliers gratuits** notamment dédiés aux **acteurs de l'ingénierie du projet (AMO, maîtrise d'œuvre (MOE)...**), aux **aides financières**, à la réalisation d'un **Diagnostic Technique Global (DTG)**, aux **enjeux et étapes du parcours de rénovation énergétique en copropriété...**

Les dates et modalités d'inscription aux prochains ateliers sont consultables sur le CoachCopro® et sur le [site de l'Alec](#).